SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1947.

Présidence du Professeur DUPRÉEL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations. M. Claes, d'Uccle, est admis comme membre effectif.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1947

Présidence de M. le Professeur DUPRÉEL

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Nouvelles et intéressantes découvertes faites par M. L. Haubourdin dans la Butte du Calvaire, à Stambruges (Prov. de Hainaut)

par Madame SACCASYN DELLA SANTA.

Il est dans notre pays quelques chercheurs qui, se consacrant à la préhistoire avec autant de modestie que de compétence, ont apporté à cette science des contributions importantes et qui, de ce fait, méritent qu'un hommage tout particulier leur soit rendu. M. Louis Haubourdin, ancien bourgmestre de Stambruges, est de ceux-là. Les patientes recherches que, depuis 1924, il a poursuivies, avec M. A. Gosselin tout d'abord, seul ensuite, ont permis de faire connaître l'un des gisements moustériens les plus attachants de la Belgique : c'est le gisement de la Butte du Calvaire, à Stambruges.

Rendue classique par plusieurs publications importantes (1), la station de la Butte du Calvaire avait révélé jusqu'ici les faits suivants :

1° la présence d'un gisement moustérien que M. L. Haubourdin a tout d'abord appelé : « Emplacement I » (2) mais qu'il préfère désigner aujourd'hui sous le nom de «Gisement moustérien principal»(3).

Le gisement moustérien principal, découvert à la fin de l'année 1924 (4) occupe entre 0,90 m et 2,05 m sous la cote 65, une superficie de deux ares (5) ; toutefois M. Haubourdin estime (6) que ce gisement doit se prolonger sous le chemin pavé du Happart qui coupe la station dans une direction W. N. W. - E. S. E. et même au delà de ladite chaussée, ce qui, si la chose se vérifiait, doublerait la superficie de ce gisement.

---

(1) L. HAUBOURDIN : Un racloir coup-de-poing. in Bull. de la Soc. préhist. franç. T. 28 n° 10 - 1931 - pp. 439-440.

— id. La station moustérienne du Calvaire de Stambruges. in Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique — XXIX^{e} session. Congrès de Liège pp. 7-19 et tiré à part (les références à cet article seront données d'après le tiré à part).

— id. La station moustérienne du Calvaire de Stambruges, avec un rapport technique, description et commentaires géologiques par R. MARLIÈRE. in Bull. de la Soc. des Naturalistes de Mons et du Borinage. T. XV et XVI, (1932 à 34) pp.168-186. Extrait, Frameries, Union des Imprimeries - 1935. (Les références sont données d'après l'extrait).

— id. Préhistoire de Stambruges pour servir d'introduction à l'histoire de Stambruges de MM. A. GOSSELIN et J. ROLLAND. Tiré à part, Chièvres - impr. Delzenne-Viseur — 1939.

(2) L. HAUBOURDIN : La stat. moustér. de la Butte du Calv. de Stambruges. Congrès de Liège, op. cit. pp. 11 - 12 et id. in Bull. Soc. Nat. de Mons et du Bor. op. cit. p. 5.

(3) Notes mss. de M. L. Haubourdin : « Station moustér. du Calv. de Stambruges — aperçu général 1947 » p. 5. Ces notes inédites ont été rédigées à notre intention par M. L. Haubourdin ; qu'il veuille trouver ici, nos vifs remerciements.

(4) L. HAUBOURDIN : op. cit. in Bull. de la Soc. des Nat. de Mons et du Bor. Frameries 1935 p. 4.

(5) ibid. p. 16.

(6) ibid. p. 17.

En 1932, ces deux ares avaient fourni à MM. Haubourdin et Gosselin plus de 500 pièces (1). La majeure partie des pièces qui avaient été découvertes avant 1926 furent données à cette date par M. Gosselin au Département de la Belgique ancienne des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles (2). Nous avons appris que Mlle Danthine, chargée de cours à l'Université de Liège, compte leur consacrer prochainement une étude typologique.

Le gisement moustérien principal n'occupe pas le point le plus élevé de la Butte du Calvaire dont le sommet correspond à la cote 72 (3) ; on observe donc une différence de niveau de 7 m sur une distance de 75 m environ. Il en résulte en surface, une pente de 9, 25 %, dans une direction générale S-E. (4)

Mais si l'on suit la couche de sable glauconifère landénien sur lequel reposent les couches superficielles, on constate qu'entre la cote 70 et la cote 65 la déclivité de cette couche atteint jusqu'à 25% (5). Un phénomène géologique fort intéressant, un cas d'inversion stratigraphique, a été observé par M. L. Haubourdin et étudié par M. R. Marlière dans le gisement moustérien principal. A la base de la portion Est de ce gisement, les silex taillés, sur une surface de 25 m^2 environ, offraient, les uns les caractéristiques des outils moustériens, les autres celles qu'on attribue généralement aux outils aurignaciens(6). A 1 m sous le niveau du pavé du Happart et au N. de celui-ci, cette industrie repose sur la couche fort en pente du sable maigre glauconifère (couche n° 9 des coupes de M. L. Haubourdin) (7) dans un cailloutis de composition hétérogène (couche n° 7 des coupes de M. L. Haubourdin) (8).

Des couches de sables plus ou moins argileux, à allure entrecroisée (couches 5 et 6 des coupes de M. L. Haubourdin) (9), surmontent le cailloutis et reposent directement, vers l'W. et au delà du

(1) ibid. loc. cit.
(2) L. HAUBOURDIN : op. cit. Congrès de Liège 1932.p. 8.
(3) id. op. cit. in Bull. de la Soc. des Nat. de Mons et du Bor. p. 5, fig. 17.
(4) ibid. p. 15.
(5) id., p.8 et p. 16.
(6) id., pp. 6-7.
(7) id., p. 5 et 8.
(8) id., pp. 6 et 8 et note de M. Marlière id., p. 12.
(9) id., p. 6 et note de M. Marlière id., pp. 11 et 12.

cailloutis, sur la pente du sable glauconifère sous-jacent à toute la Butte du Calvaire ; les sables 5 et 6 qui possèdent d'après M. Marlière (1) les caractères des dépôts entraînés à flanc de coteau, contenaient une industrie moustérienne (couche 6) (2) (v. cl. n°1) et une industrie levalloisienne (couche 5) (3). Cette dernière se retrouve en outre plus à l'W. à la base d'une couche de sable maigre jaune-blond qui varie en épaisseur de 0,50m à 0,90m (couche n°2 des coupes de M. L. Haubourdin) (4) et qui serait d'origine éolienne, selon l'opinion qu'a exprimée M. Marlière (5). On a donc ici du levalloisien superposé à du moustérien qui lui-même surmonte une couche à industrie moustérienne et aurignacienne.

L'étude d'un tel phénomène a déterminé M. Marlière à présenter le gisement moustérien principal (emplacement I) comme un « gîte remanié par excellence » qui offre un exemple typique d'inversion stratigraphique. Cette inversion aurait été provoquée par l'action du ruissellement sur la pente de la Butte du Calvaire ; le décapage du sable landénien a suivi l'entraînement vers le bas de la pente des sables quaternaires et les instruments que contenaient ces couches ont été accumulés au point bas dans un ordre inverse de celui qu'ils occupaient primitivement (6).

M. L. Haubourdin n'a pas accepté sans réserves l'opinion selon laquelle M. Marlière se refuse à croire que la surface du sable landénien ait jamais pu être un sol d'habitation (7). M. Haubourdin tend en effet — avec raison nous semble-t-il — à limiter les conséquences des observations qu'a faites M. Marlière. En effet, parmi les silex taillés qu'il a recueillis au bas de la pente du Calvaire, jamais M. Haubourdin n'a observé de pièces roulées et, d'autre part, les fragments de plusieurs pièces brisées gisaient à une faible distance les uns des autres (1 m max.) ; enfin MM. Gosselin et Haubourdin,

(1) ibid., p. 12.
(2) id., p. 5 et 6.
(3) ibid., p. 7, fig. 18.
(4) ibid., p. 5 et p. 7 fig. 18.
(5) id. p. 13.
(6) ibid., note de M. Marlière, pp. 12-14.
(7) ibid., pp. 16-17.

dans les premiers temps de leurs recherches au « gisement moustérien principal » observèrent la présence dans la couche 6 [(sable ± argile avec straticules lenticulaires (1)] d'une zone noirâtre incurvée et étirée, proche des silex taillés, et dans laquelle ils reconnurent un foyer (2). Dans ses notes de fouilles, M. Haubourdin désigne ce

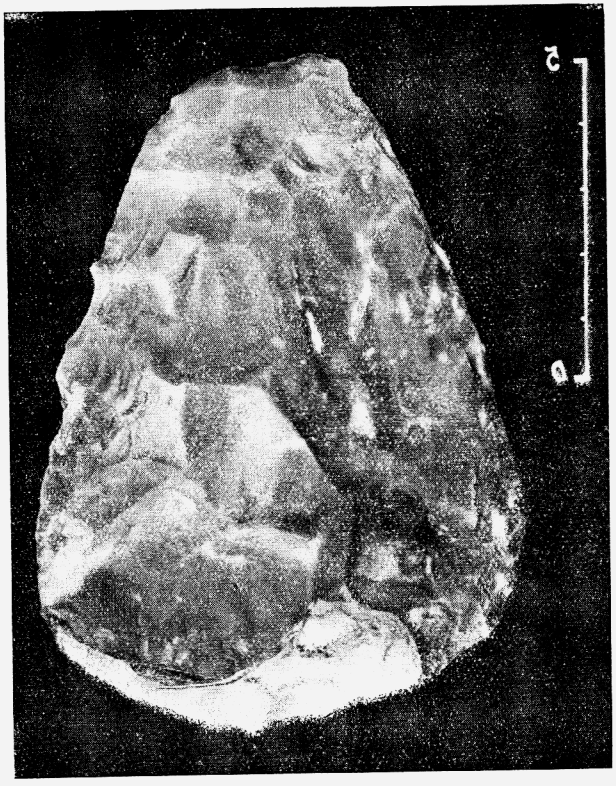

FIG. 1 a. Biface trouvé dans la couche 6 du gisement principal — Extrémité E — mai 1933.

(1) ibid., p. 11.
(2) La stat. moustér. du Calv. de Stambruges, Congrès de Liège, 1932 op. cit. p. 12.

foyer par le symbole O (1). Or, remarque avec raison le savant préhistorien de Stambruges, comment la forme du foyer aurait-elle pu être à ce point visible si, comme le pense M. Marlière, les traces de l'habitat primitif avaient complètement disparu ?

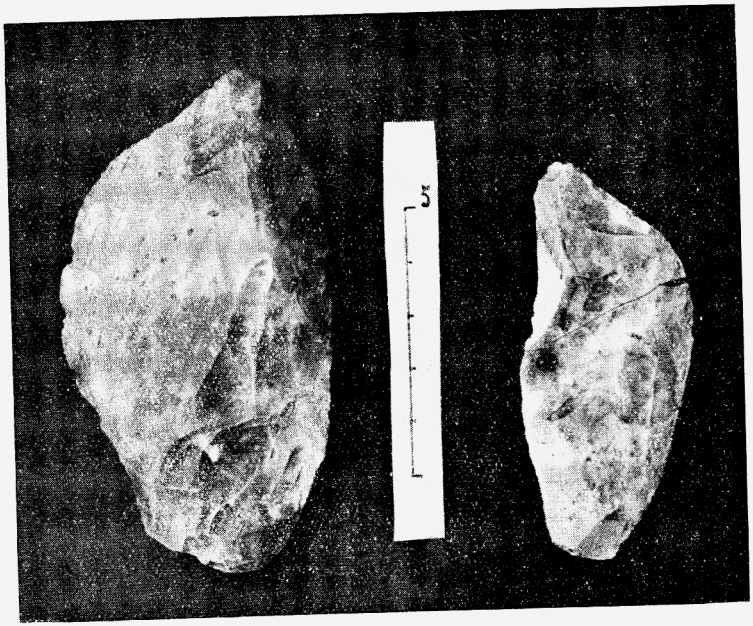

FIG. 1 b. Racloirs trouvés dans la couche 6 en juin 1933 au sud du chemin du Happart

2° Outre le gisement moustérien principal dont l'étude a pris fin en 1933, avec la cessation de l'exploitation du sable à cet endroit, la Butte du Calvaire contenait d'autres vestiges préhistoriques extrêmement intéressants. Ces vestiges paraissaient tout d'abord être localisés à 60 m au N. du gisement moustérien principal, sous la cote 70 et ils avaient reçu le nom d'emplacement II (2),

(1) v. notes mss. de M. L. Haubourdin, op. cit. p. 19.
(2) La stat. moustér. du Calv. de Stambruges, Congrès de Liège 1932, p.12 et ss.

nom qui a été récemment abandonné par M. L. Haubourdin, à la suite des récentes et intéressantes découvertes auxquelles la présente note est consacrée (1).

Mais résumons d'abord en quelques mots ce qui est déjà connu de cet emplacement II. Situé tout près du sommet de la Butte, il n'a pas subi, à ce qu'il semble, des entraînements érosifs comparables à ceux qui, au bas du gisement moustérien principal, ont déterminé l'inversion stratigraphique que nous rappelions plus haut.

Deux foyers découverts à cet endroit, respectivement en janvier et en mai 1932 (2) gisaient à 10 m l'un de l'autre. Ils ont été décrits par M. Haubourdin en 1932 et en 1935 et ont reçu les nos 1 et 2. Rappelons la situation stratigraphique de ces foyers (3).

Foyer 1. (v. plan)

Présente de bas en haut la coupe suivante :

a. sable landénien en place (couche no 9 de M. H.)
b. sable brun-clair sur 96 cm contenant le foyer en forme de lentille incurvée (c. no 3 de M. H.)
c. de part et d'autre du foyer 1 : blocs de grès landénien réunis par un sable argileux compact (40 cm) (c. no 4)
d. sable superficiel sur 30 cm (profil de bruyère) (c. no 1).

En 1935, (4) M. L. Haubourdin a noté que les traces argileuses préservées par les blocs de grès landénien seraient les seuls vestiges de l'argile yprésienne érodée et délavée par l'action du ruissellement, argile qui formait la surface du sol à la fin du tertiaire.

Le foyer no1 contenait une cinquantaine de silex taillés (5). Leur aspect a permis à M. L. Haubourdin de les attribuer, sous toutes réserves, à la première moitié de l'Aurignacien.

Dans les sables avoisinants la même industrie a été observée, tandis que les pièces d'aspect moustérien n'ont été recueillies que

(1) Notes mss. de M. L. Haubourdin op. cit. p. 5.

(2) La stat. moustér. du Calv. de Stambruges. Congrès de Liège 1932, op. cit. pp. 12 à 14 et La stat. moustér. du Calv. de Stambruges, extr. du Bull. de la Soc. des Nat. de Mons et du Borinage, op. cit. pp. 18-22.

(3) id., Congrès de Liège, loc. cit. et p. 13 fig. 4.

(4) id., Bull. de la Soc. des Nat. de Mons et du Bor. op. cit. p. 18.

(5) op. cit. p. 20 (v. collect. du musée de Mons).

dans les lenticules de sable argileux ou contre les blocs de grès de la couche c. (1). Quant à la couche superficielle d (couche 1) elle n'a livré que des vestiges d'une industrie néolithique de type spiennien (2).

Foyer 2. (v. plan)

Offre la coupe suivante (v. cliché 2) (3) de bas en haut :

FIG. 2. Second foyer de cendres de bois. Diam. 1 m. 30 à 1 m. 50 sous 0,40 m. de sables noirs non remaniés. Epaiss. de 0,15 m. à 0,25 m.

Cliché Haubourdin.

a. couche de sable vert landénien en place contenant vers le sommet quelques débris de charbon de bois (c. 9).

(1) op. cit. pp. 18 et 19.
(2) ibid., p. 21.
(3) id., Congrès de Liège, p. 14.

b. blocs de grès landéniens.
c. limon brun d'épaisseur variable (+ 1, 30 m) contenant le foyer (diam. 1, 30 m à 1, 50 m ; épais de 0, 15 à 0, 25 m).
d. sables gris noirâtres (sables n° 1) (0, 40 cm).

Le bloc de grès landénien qui se trouve à gauche sur le cliché fig. 2 se prolonge sous le foyer ; au point de vue archéologique, l'importance de ce second foyer est moins grande que celle du foyer n°1 (1)

En 1935, dans l'article qu'il a consacré à la station moustérienne du Calvaire de Stambruges (2), M. L. Haubourdin tire notamment la conclusion que les foyers nos 1 et 2 doivent dater de la première moitié de l'Aurignacien et que les pièces moustériennes recueillies dans les lambeaux de sable argileux ou près des blocs de grès qui surmontent le sable glauconifère, ne peuvent être contemporaines de ces foyers.

3° **Découvertes récentes et inédites.**

Depuis la publication des observations que j'ai cru bon de résumer ci-dessus M. L. Haubourdin a fait de nouvelles découvertes dont l'intérêt ne manquera pas de frapper tous ceux qui cherchent à résoudre les problèmes ardus que pose la période paléolithique.

Il m'est particulièrement agréable de remercier ici M. L. Haubourdin de l'honneur et de la marque d'estime qu'il a bien voulu me témoigner en me confiant ses notes inédites et ses clichés à la suite de la visite que je lui rendis en octobre dernier, visite au cours de laquelle je parcourus sous sa conduite l'intéressante sablière de la Butte du Calvaire.

Depuis le 6 septembre 1938, 3 nouveaux foyers ont été découverts et étudiés par M. L. Haubourdin.

Leur position stratigraphique et le matériel archéologique qui a été recueilli tout à proximité permettent de supposer que deux d'entre eux (foyer 4 et 5) sont plus anciens que les foyers 1 et 2 décrits antérieurement et qu'ils pourraient même être attribués à une phase ancienne de l'époque moustérienne.

(1) id., Bull. de la Soc. des Nat. de Mons et du Bor., p. 21.
(2) ibid., p. 22.

Examinons les unes après les autres les coupes stratigraphiques qui contenaient ces foyers.

Foyer n° 3. (v. plan et clichés 3-4)

Situation à ± 35m au N.E. du point culminant de la Butte du Calvaire. La stratigraphie à cet endroit est la suivante, de bas en haut :

a. sable glauconifère landénien (en place) (couche 9) ;
b. sables friables, noirâtres de 0,45 à 0,70 m (couche 3) ;
c. sables holocènes stratifiés 0,25 m (couche 1).

FIG. 3. Foyer n° 3 — Avril 1939. *Cliché Haubourdin.*

Le foyer apparaît tout d'abord sous l'aspect d'une lentille incurvée vers le bas des sables friables b (couche 3). En avril 1939 (v. cl. 3)

le front de la sablière montre que le foyer gagne en épaisseur et qu'il s'enfonce au détriment du sable glauconifère en place. Cette échancrure (cl. 4) lorsque le foyer fut vidé atteignait une profondeur max. de 0,50 m sur 1,70 m de diam. max. Aucun vestige archéologique n'a été recueilli dans ce foyer.

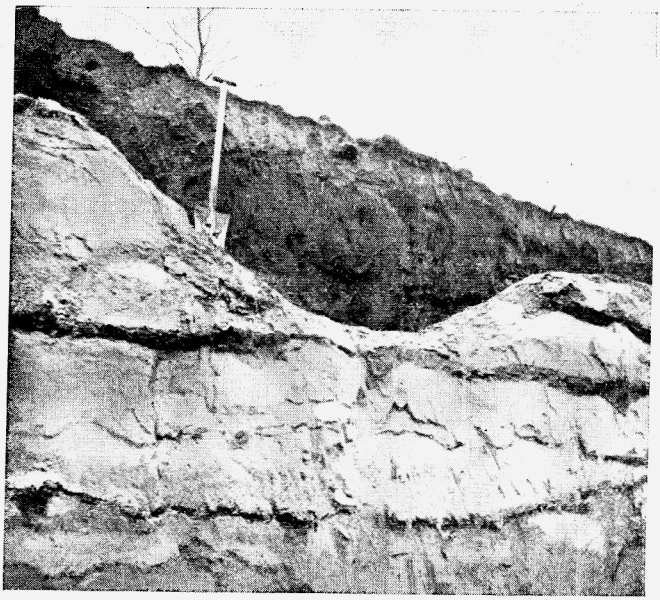

FIG. 4. Foyer n° 3 — Avril 1939.
Diam. de l'échancrure, 1 m. 70. Epaiss. 0,5 m.
sur landénien en place.
Cliché Haubourdin.

Foyer n° 4. (v. plan) (cl. 5 et cl. 6)

Découvert en avril 1939, il est situé à 20 m au N.E. du point culminant de la Butte du Calvaire et à ± 15 m au S.W. du du foyer n° 3. Le cliché 5 montre la différence de niveau qui existe entre ces deux foyers proches l'un de l'autre. On constate combien le foyer n° 4 est plus enfoncé dans le sol que le foyer n° 3. Position

stratigraphique du foyer n° 4 (après l'effondrement des 2/3 de ce foyer à la suite d'un éboulement de la paroi) (v. cl. 6). De bas en haut on observe l'ordre que voici :

a. sable glauconifère (landénien en place) (c. 9) ;
b. sables qui pourraient provenir de l'altération superficielle du landénien. Cette couche contient à sa partie supérieure le foyer n° 4 ;
c. cailloutis fertile (c. n° 7) ;
d. sable brunâtre compact (c. 5) ;
e. sable jaune blond friable (c. 2) ;
f. sable superficiel (c. 1) enlevé au moment où la photo a été prise.

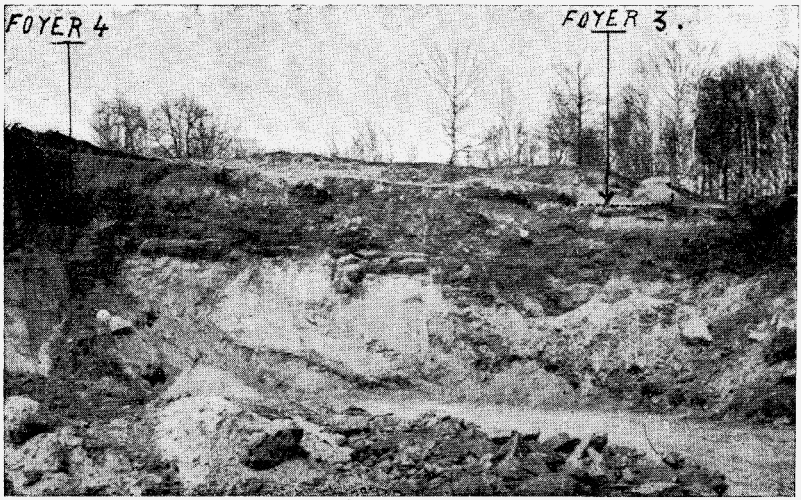

FIG. 5 Emplacement des foyers 3 et 4, Avril 1939.
Cliché Haubourdin.

On constate qu'ici la couche de sable altéré par le voisinage du foyer est recouverte d'un cailloutis dans lequel plusieurs instruments moustériens inédits dont une très belle pointe tout à fait caracté-

ristique ont été recueillis (1). Or, la proximité de cet endroit du sommet de la butte interdit de songer à un cheminement de caillou-

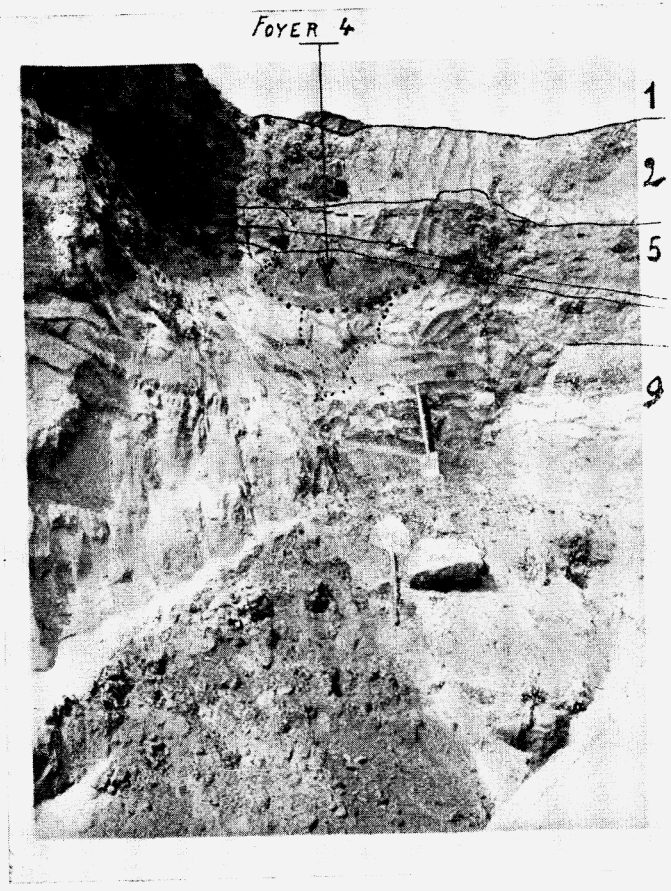

FIG. 6. Foyer n° 4. — Avril 1939.
Cliché Haubourdin.

(1) Ces beaux objets font partie de la collection de M. L. Haubourdin qui, nous en formons le vœu, ne tardera pas à les publier.

tis. Le foyer semble donc être en tout cas antérieur à ce dernier qui est daté par l'industrie moustérienne qu'il contenait. Le foyer 4 pourrait appartenir à une phase ancienne de l'époque moustérienne puisque le cailloutis qui le surmonte renferme des pièces du moustérien typique (v. plan).

Foyer n° 5.

Ce foyer fut découvert à la fin de septembre et au début d'octobre 1947. Il est situé à 50 m au N.W. du point culminant de la Butte du Calvaire. Lors de ma visite à Stambruges, ce foyer était encore parfaitement visible, bien que les 2/3 environ aient déjà été enlevés par l'exploitation de la sablière. A ma demande, M. L. Haubourdin a pris 3 photographies et, avec le souci de précision qui caractérise ce chercheur, il a joint, à celles-ci, le détail des couches géologiques qui renferment le foyer n° 5.

En outre, M. L. Haubourdin m'a envoyé plusieurs échantillons de la terre du foyer ; l'analyse de ces échantillons que je dois à l'obligeance de M. R. Sneyers, Chef du Laboratoire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire et de Mlle Goorieckx, chimiste de ces mêmes laboratoires, a confirmé entièrement qu'il s'agissait bien de fragments de charbon de bois (1). J'adresse à ces collègues mes vifs remerciements pour l'aide bienveillante qu'ils m'ont apportée.

La coupe géologique est la suivante, de bas en haut (v. cl. 7) :

a. sable glauconifère landénien, en place (visible sur 0,80 m) (c. 9) ;
b. grosse pierre disloquée (0,60 m) ;
c. sable presque blanc (0,18 m à 0,28 m). C'est au sommet de ce sable que se trouve le foyer n° 5 qui est long de 1,15 m sur 0,15 m d'épaisseur et qui vient buter contre une grosse pierre (v. cl. 8) ;
d. sable remanié (0,10 à 0,14 m) ;
e. mince cailloutis (0,06 m) (c. 7). Il s'agit ici d'un cailloutis de phtanite différent de celui qui a été observé au gisement moustérien principal ;

(1) Rapport de M. R. Sneyers, Chef de Laboratoire, en date du 10.XII.47. Séparés par lévigation, les fragments de charbon de bois ont été ensuite identifiés par leur structure fibreuse et par leur combustibilité.

f. sables remaniés (0,95 m) (c. 5) ;
g. sable jaune blond (0,40 à 0,50 m) (c. 2) ;
h. sable superficiel contenant des matières humiques (0,35m) (c. 1).

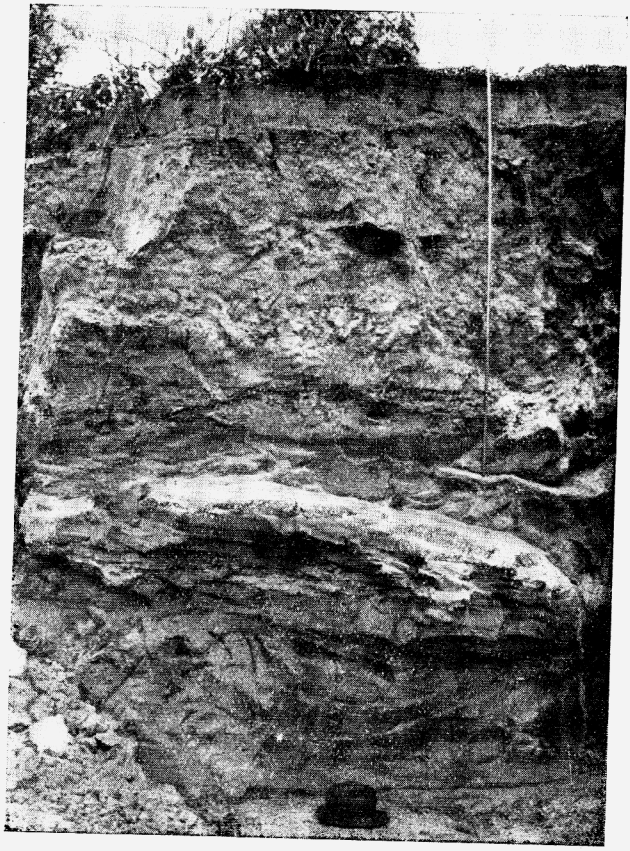

FIG. 7. Foyer n° 5. — Sept. - Octobre 1947.
Cliché Haubourdin.

Donc le foyer se trouve sous plus de 1,80 m de dépôts divers et sous un cailloutis qui peut difficilement avoir été apporté là par charriage étant donné qu'on se trouve sur un point relativement élevé de la butte. D'après la carte de l'Institut cartographique militaire, le niveau superficiel au dessus du foyer 5 est à la cote 67 m. Malheureusement, un amateur peu délicat a emporté, à l'insu de M. Haubourdin, une vingtaine de pièces qui avaient été recueillies

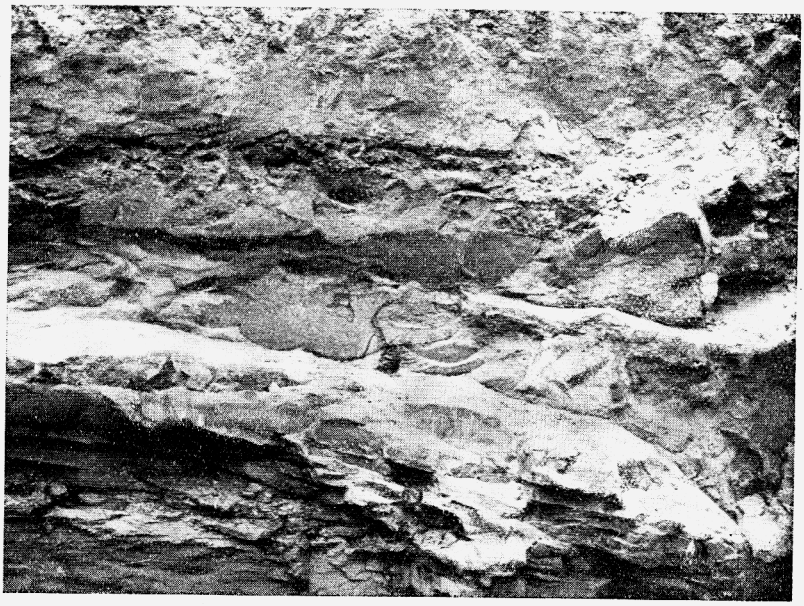

FIG. 8. Foyer n° 5.

Cliché Haubourdin

par un des carriers, de sorte qu'un élément précieux pour la connaissance de ce foyer a disparu malencontreusement. Cependant, lorsqu'en 1932, le front d'exploitation de la sablière atteignit le niveau du foyer n° 5, à une distance de 5 à 8 m de ce dernier, M. Haubourdin recueillit 3 silex taillés d'une façon beaucoup plus primitive que les

pièces du moustérien typique ; ces silex sont recouverts d'une patine brune que l'on ne trouve pas sur les instruments qui appartiennent à des industries plus évoluées. M. Haubourdin n'a pas manqué de faire le rapprochement entre ces instruments primitifs et le coup de poing de type chelléen final (0,150 m × 0,10 m). (Je serais tentée de dire plutôt « acheuléen » ou mesvinien, étant donné l'absence du

FIG. 9. Instrument (Type chelléen final) triangulaire. 1932.
Cliché Haubourdin.

chelléen dans notre pays) (1) (voir cl. 9) qui se trouvait à 10 cm en dessous du foyer n° 1 (2).

La constatation faite par M. L. Haubourdin, à savoir « que les pièces provenant de l'emplacement 2 (sable brun) sont d'autant plus teintées de patine brune qu'elles sont de facture plus archaïque (3) » mérite d'être comparée à celle qu'ont pu faire Van Damme (4), Breuil et Koslowski (5) et que j'ai pu faire moi-même en étudiant les séries du vieux paléolithique conservées au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique (6).

4° CONCLUSION

En terminant cet exposé, il convient de féliciter M. Haubourdin du soin avec lequel, pendant plus de 20 ans, il a suivi l'exploitation de la sablière de la Butte du Calvaire à Stambruges, levé les coupes géologiques, interprété avec prudence ses découvertes, s'efforçant toujours d'établir une liaison entre les données de la géologie et celles que fournit l'archéologie préhistorique.

Nous estimons que sa découverte des 6 foyers paléolithiques dans un gisement en plein air est des plus importantes et unique, croyons-nous, dans notre pays.

Avec lui nous pensons que l'on ne peut attribuer le même âge à ces 5 foyers.

---

(1) L. HAUBOURDIN. La Stat. moustér. du Calv. de Stam.. Congrès de Liège 1932, pl. 1, fig. 5 — pl. 2, fig. 6 n° 1 et p. 14.

(2) L'attribution de cette pièce au chelléen III, par M. Haubourdin, se basait sur l'ouvrage de G. Goury : Origine et Evolution de l'Homme. Paris, p. 75.

(3) ibid., p. 17, n° 5

(4) VAN DAMME L. : Coup d'œil rétrospectif sur le Mesvinien. Bull. Soc. Anthrop. de Bruxelles, T.L I, 1936, pp. 165 — 174.

(5) BREUIL H. et KOSLOWSKI L. Etudes de stratigraphie paléolithique dans le N. de la France, la Belgique et l'Angleterre. — La Belgique, in L'Anthropologie T. 44, 1934, p. 263.

(6) SACCASYN DELLA SANTA E. : La Belgique préhistorique. Brux. Off. de Publicité, Coll. Nat. 1946, p. 29.

Age présomptif des foyers :

Le foyer n° 3 n'a livré aucune pièce et, de ce fait, bien qu'il soit en contact direct avec le sable landénien en place, on ne peut tirer quant à son âge aucune conclusion certaine.

Les foyers n^{os} 1 et 2 étaient eux aussi en contact avec le sable tertiaire ; d'après les vestiges qu'ils contenaient, ils appartiendraient à la première moitié de l'aurignacien (aurignacien inférieur et moyen) et, bien qu'à proximité on ait recueilli des instruments moustériens, il semble, à cause de la localisation de ces derniers dans des lambeaux de sable argileux que ces foyers soient postérieurs au paléolithique moyen. Un biface à patine brune, d'aspect très archaïque, gisait sous le foyer n° 1.

Tout près du foyer 0 (couche 6 de L. Haubourdin), ont été trouvés des silex taillés du moustérien. Cependant le foyer 0, assez distendu, avait subi un certain glissement, ce qui exige, pour oser fixer son âge, la plus grande prudence étant donné surtout sa situation en contrebas de la Butte du Calvaire.

Mais en ce qui concerne les foyers n^{os} 4 et 5, tout porte à croire qu'ils datent au plus tard du moustérien par leur situation près du point culminant de la Butte du Calvaire, par leur position stratigraphique sur le landénien altéré et sous un cailloutis qui renferme des instruments moustériens tout à fait caractéristiques et qui, de plus, les sépare de plusieurs des couches supérieures de la sablière (couches 5, 2 et 1 de L. Haubourdin). En ce qui concerne le foyer n° 5, les instruments à patine brune de faciès très archaïque qui, en 1932, ont été recueillis à proximité de ce foyer non encore dégagé, porteraient même à le dater d'une phase très ancienne du moustérien, voire de l'acheuléen.

Ces découvertes récentes ont permis à M. L. Haubourdin de réaffirmer comme il l'avait fait déjà en 1935 (1) que la Butte du Calvaire de Stambruges a bien été une station d'habitat datant du moustérien.

---

(1) v. Bull. de la Soc. des Nat. de Mons et du Bor. op. cit. p. 16 et suiv.